

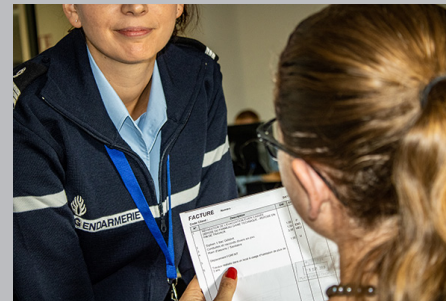
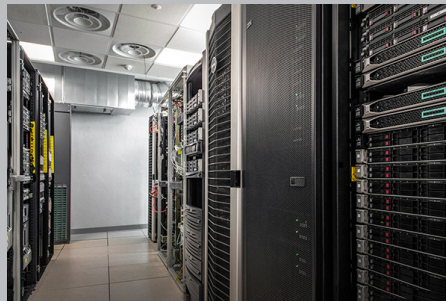


MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général
Préfecture de Police

SECRÉTARIATS GÉNÉRAUX POUR L'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



SGAMI

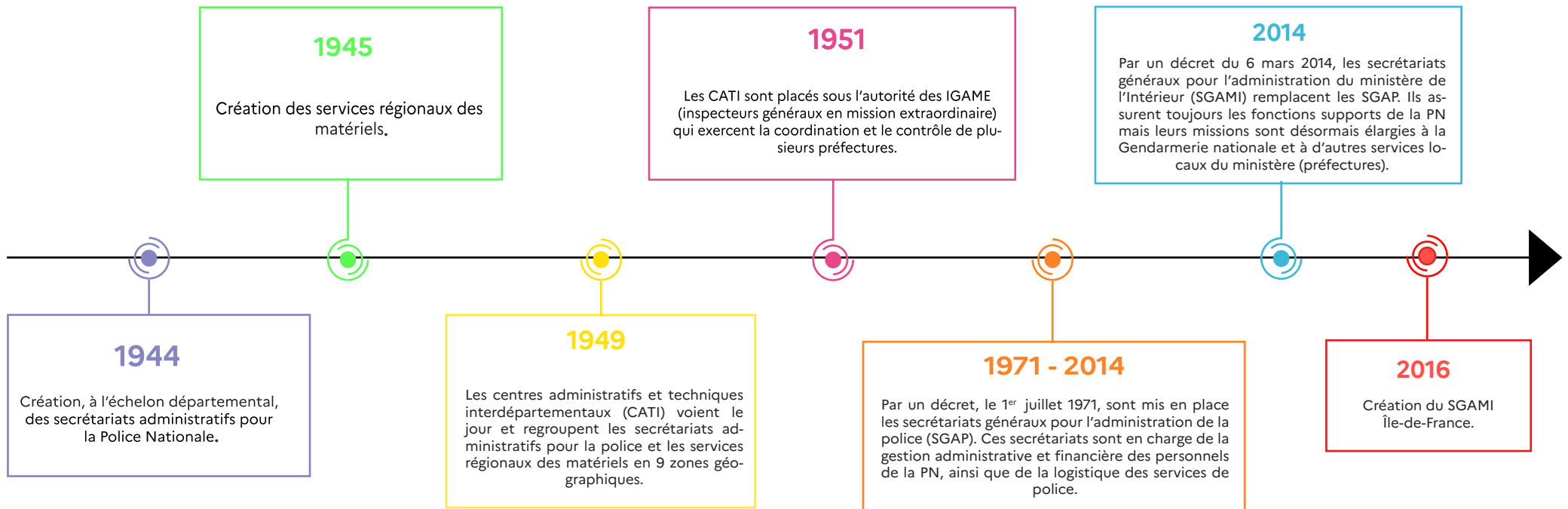


SOMMAIRE

Un peu d'histoire... 1944 à nos jours	p. 4
La zone de défense et de sécurité	p. 5
Qu'est-ce qu'un secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur (SGAMI) ?	p. 7
La structure géographique des SGAMI	p. 9
L'organisation type	p. 10
Les 5 fonctions métiers	p. 11
Carte d'identité des SGAMI	p. 13
L'animation des SGAMI par le secrétariat général	p. 15
Gouvernance nationale des SGAMI	p. 17
Contacts	p. 19

UN PEU D'HISTOIRE... 1944 À NOS JOURS

Après la Première Guerre mondiale, la Police nationale connaît un essor considérable nécessitant la mise en place de structures nouvelles pour accompagner ce développement et répondre aux besoins nouveaux (matériels, immobilier...). C'est alors que sont nées les directions de soutien.



LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

Il s'agit d'un échelon créé pour renforcer les capacités de l'État à **assurer la sécurité nationale et la défense civile et économique sur une zone géographique large**. C'est un cadre géographique commun dans lequel se coordonne les efforts civils et militaires.

Préfet de zone de défense et de sécurité

1 / ÉLABORER, COORDONNER ET ADMINISTRER

Hors zone de Paris et du Sud, le **préfet délégué pour la défense et la sécurité (PDDS)** assiste le préfet de zone de défense et de sécurité dans trois missions :

- L'élaboration des mesures non militaires de défense et la coopération avec l'autorité militaire;
- La coordination des moyens de sécurité civile dans la zone;
- L'administration d'un certain nombre de moyens de la Police nationale, de la Gendarmerie nationale et d'autres services locaux du ministère de l'Intérieur.



Préfet délégué pour la
défense et la sécurité
(PDDS)

2 / L'APPUI DES SGA

Le PDDS s'appuie sur le **secrétaire général adjoint pour l'administration du ministère de l'Intérieur (SGA)** pour les missions d'administration générale, de logistique et de mutualisation de moyens pour les préfetures et les services de police et de gendarmerie.

Les postes de SGA font l'objet d'une **répartition équilibrée** entre les 3 périmètres (SG, PN, GN). Ainsi, au sein des 6 SGAMI (hors IDF), 2 postes de SGA sont dévolus à des membres du corps de conception et de direction de la Police nationale, 2 postes pour des officiers de Gendarmerie et les 2 derniers pour des administrateurs civils.

3 / PARTICULARITÉ DE LA ZONE DE PARIS (ÎLE-DE-FRANCE)

Le Préfet de zone de Paris, préfet de police, est assisté du préfet, **secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police**, qui assure également les fonctions de SGAMI, et d'un préfet, **secrétaire général de la zone de défense et de sécurité**.

4 / PARTICULARITÉ DE LA ZONE SUD

Le Préfet de zone du Sud n'est pas assisté d'un PDDS mais d'un **secrétaire général de la zone de défense et de sécurité (SGZDS)** qui, sous son autorité, gère plus spécifiquement la Zone de Défense et de Sécurité au quotidien (gestion des risques et des crises, coordination des moyens de sécurité civile, administration du ministère de l'Intérieur).

Outre le SGZDS, le préfet de zone est également assisté du préfet de police de Marseille, en charge de l'ordre public dans les Bouches-du-Rhône.

5 / L'APPUI DU EMIZDS ET DU COZ

Le PDDS dispose d'un **état-major interministériel de zone de défense et de sécurité (EMIZDS)**.

Ce dernier prépare et met en œuvre les mesures concourant à la sécurité nationale (sécurité civile, intérieure, économique et de gestion de crise).

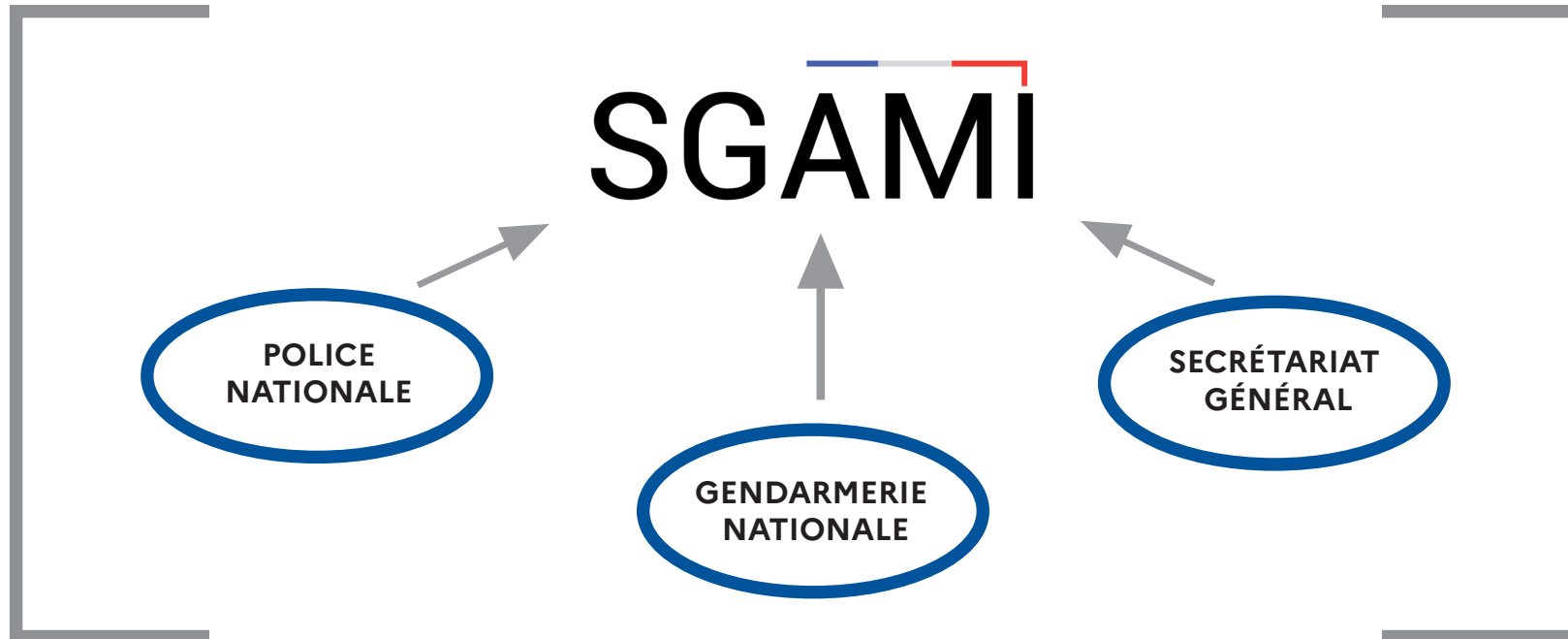
L'organe opérationnel d'un EMIZDS est son **centre opérationnel de zone (COZ)**. Ce centre recueille, analyse et diffuse en permanence l'information de sécurité nationale au Préfet de la zone de défense et de sécurité et au ministère de l'Intérieur.



QU'EST CE QU'UN SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ?

La création des SGAMI résulte de la transformation des secrétariats généraux pour l'administration de la police (SGAP) qui géraient exclusivement le périmètre « Police nationale ». Aujourd'hui, outre la Police nationale, les SGAMI assurent le soutien de la Gendarmerie nationale et du Secrétariat général qui comprend notamment le réseau des préfetures.

La gouvernance nationale mise en place est **tripartite** (DGPN, DGGN, SG).



POURQUOI UN SGAMI ?

- Les SGAMI sont nés dans un contexte de modernisation de l'action publique et de la volonté d'élargir le champ d'action des SGAP (secrétariats généraux pour l'administration de la police) au-delà du soutien apporté à la Police nationale.
- Créé par un décret du 6 mars 2014, un SGAMI est un service déconcentré en charge de missions d'administration générale, de logistique et de mutualisation de moyens.
- Il s'agit à l'échelon zonal de mutualiser les ressources de soutien du ministère de l'Intérieur. Chaque SGAMI est placé sous l'autorité du préfet de zone de défense et de sécurité.
- En dehors du SGAMI Île-de-France, les SGAMI mobilisent leurs compétences autour de 5 directions et ont tous la même organisation fixée par arrêté ministériel.



Allez plus loin :

Les principaux textes structurant la création et l'organisation des SGAMI :

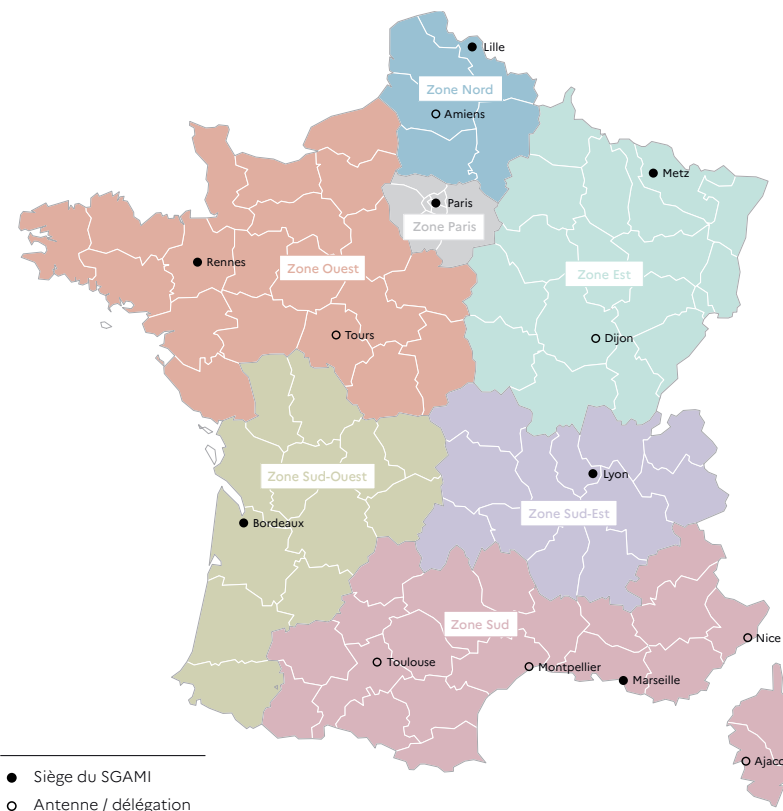
- Décret n°2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur
- Arrêté du 6 mars 2014 portant organisation des SGAMI : organisation des SGAMI (5 directions et cellule contrôle de gestion)
- Instruction du 30 avril 2014 tripartite (SG/GN/PN) : mise en place et fonctionnement des SGAMI (7 annexes)
- Instruction du 23 octobre 2014 tripartite (SG/GN/PN) relative à la gouvernance des SGAMI

LA STRUCTURE GÉOGRAPHIQUE DES SGAMI

Il existe 12 zones de défense et de sécurité dont 7 en France métropolitaine.

Au 1^{er} mai 2014, sept **secrétariats généraux** ont été créés et couvrent la totalité du territoire métropolitain :

- SGAMI Nord (Lille)
- SGAMI Est (Metz)
- SGAMI Ouest (Rennes)
- SGAMI Sud-Est (Lyon)
- SGAMI Sud-Ouest (Bordeaux)
- SGAMI Sud (Marseille)
- SGAMI Île-de-France (a vu le jour le 01/01/2016)

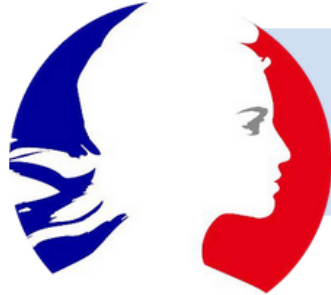


Le SGAMI Île-de-France a un statut particulier puisque c'est la préfecture de Police qui exerce les compétences au titre du SGAMI de la zone de défense et de sécurité de Paris.

Sa création résulte de la fusion des secrétariats généraux pour l'administration de la police (SGAP) de Paris et de Versailles, qui a conduit à la création du secrétariat général pour l'administration de la préfecture de police (SGA).

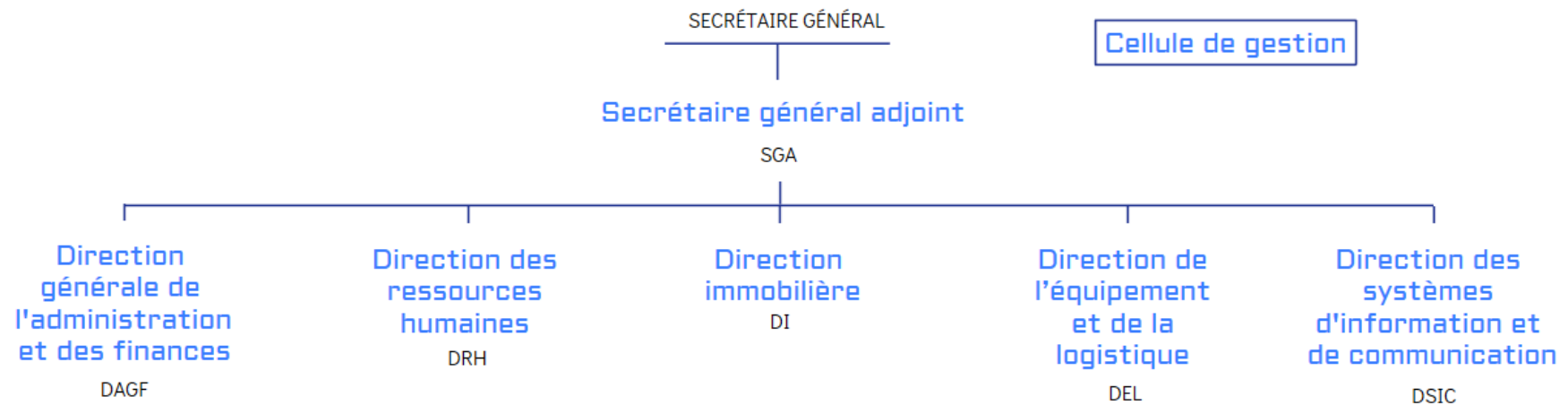
Outre son rôle de SGAMI, le SGA assure aussi la gestion interne de la préfecture de police.

L'ORGANISATION TYPE



Organisation type d'un SGAMI*

Préfet délégué pour la défense et la sécurité / Secrétaire général de la zone de défense et de sécurité



*au regard de l'arrêté de 2014

LES 5 FONCTIONS MÉTIERS



DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DES FINANCES

La direction assure les missions d'administration générale :

- la préparation des budgets et pilotage de l'exécution budgétaire;
- l'exécution des dépenses et des recettes (plateforme Chorus zonale);
- la passation et le suivi de l'exécution des marchés publics;
- la régie d'avances et de recettes;
- le suivi du contentieux de la protection fonctionnelle (sécurité juridique et dépenses indemnitaires).



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La direction assure les missions de gestion de ressources humaines :

- la gestion des ADS, des actifs de la PN, des personnels administratifs de la PN et de la GN;
- la paye du personnel de la PN, des civils de la GN et du personnel des préfectures (plateforme PESE);
- l'organisation du recrutement des personnels techniques, des réservistes et des ADS;
- l'organisation des concours des corps actifs de la PN, des examens professionnels des personnels techniques de catégorie A et B;



DIRECTION DE L'IMMOBILIER

Les SGAMI constituent l'échelon déconcentré qui porte les principales opérations d'investissement immobilier (T5) des divers réseaux territoriaux du ministère.

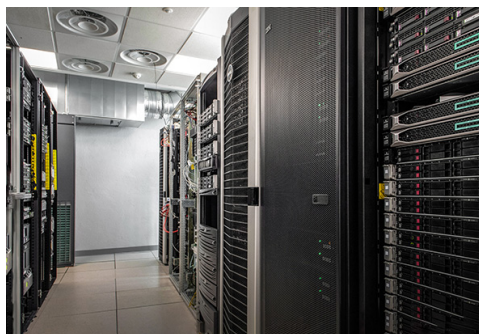
La direction immobilière est en charge de l'ingénierie et de la conduite des opérations immobilières de la police, de la gendarmerie et des préfectures. Elle a également une mission de maintenance de ces implantations immobilières.



DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA LOGISTIQUE

La direction est en charge :

- du maintien en condition opérationnelle du parc automobile de la Police et de la Gendarmerie nationales au sein de sa zone;
- de la mise à disposition de fournitures et de matériels au bénéfice de ses clients;
- du maintien en condition opérationnelle des équipements d'armement, de l'approvisionnement, du stockage et de la distribution de ces matériels.



DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

La direction assure les missions de sécurité des SIC :

- l'ingénierie, le déploiement et le maintien en condition opérationnelle du réseau général des transmissions (internet, intranet, messagerie, postes informatiques);
- le déploiement, la maintenance et l'amélioration du réseau de téléphonie;
- le développement et la maintenance d'applications informatiques;
- la modernisation et le maintien en condition opérationnelle des réseaux radio.



CABINET / ÉTAT MAJOR

Le cabinet ou l'État Major assiste le SGA dans ses missions de coordination. Il gère notamment :

- les affaires transversales;
- le contrôle de gestion;
- le contrôle interne;
- la communication;
- le secrétariat général.

CARTE D'IDENTITÉ DES SGAMI

SGAMI EST



- 18 départements
- 105 217 km²
- 899 agents
- 4 sites (siège à Metz)
- Gestion de la paie de 20 103 agents
- 400 696 m² de structures immobilières
- En charge de 8 600 véhicules et 15 124 armes

SGAMI ÎLE-DE-FRANCE



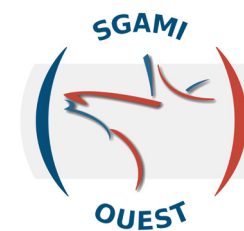
- 8 départements
- 12 012 km²
- 1 742 agents
- 7 sites (siège à Paris)
- Gestion de la paie de 54 000 agents
- 2 400 000 m² de structures immobilières (hors préfectures)
- En charge de 8 638 véhicules et 64 400 armes

SGAMI NORD



- 5 départements
- 31 805 km²
- 547 agents
- 3 sites (siège à Lille)
- Gestion de la paie de 12 675 agents
- 500 000 m² de structures immobilières
- En charge de 4 014 véhicules et de 11 410 armes

SGAMI OUEST



- 20 départements
- 128 347 km²
- 895 agents
- 3 sites (siège à Rennes)
- Gestion de la paie de 21 400 agents
- 1 037 000 m² de structures immobilières
- En charge de 10 100 véhicules et 18 222 armes

SGAMI SUD



- 21 départements
- 112 846 km²
- 863 agents
- 5 sites (siège à Marseille)
- Gestion de la paie de 33 000 agents
- 556 914 m² de structures immobilières
- En charge de 5 000 véhicules et 22 000 armes

SGAMI SUD-EST



- 12 départements
- 69 711 km²
- 741 agents
- 8 sites (siège à Lyon)
- Gestion de la paie de 16 000 agents
- 240 548 m² de structures immobilières
- En charge de 7100 véhicules et 13 835 armes

SGAMI SUD-OUEST

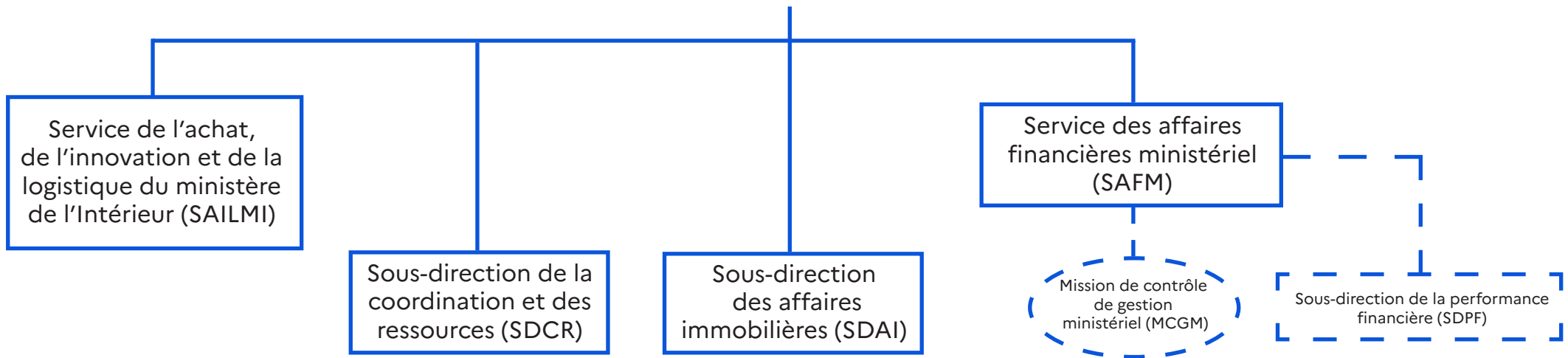


- 12 départements
- 84 036 km²
- 707 agents
- 10 sites (siège à Bordeaux)
- Gestion de la paie de 8 080 agents
- 1 095 941 m² de structures immobilières
- En charge de 5 430 véhicules

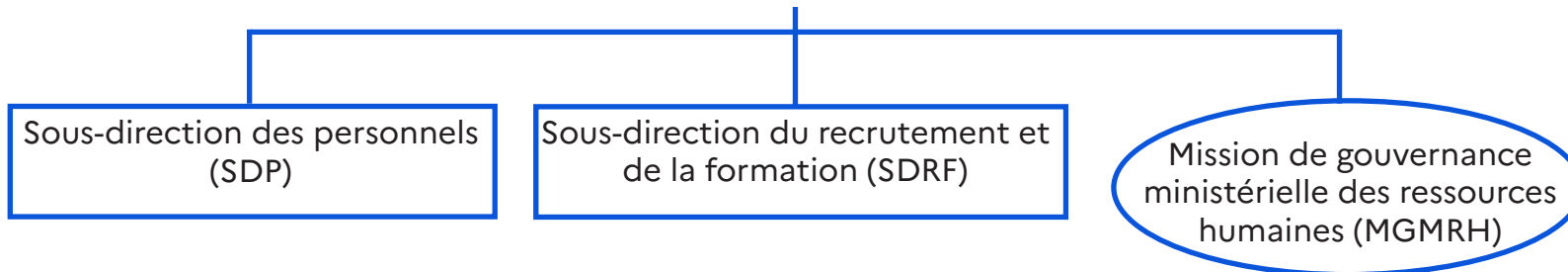
L'ANIMATION DES SGAMI PAR LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Avec le transfert au 1^{er} janvier 2020 des emplois, et des crédits de fonctionnement courant et d'investissement immobilier du programme 176 « Police nationale » vers le programme 216 « conduite et pilotage des politiques de l'intérieur » (hors IDF), l'animation du réseau des SGAMI, en lien avec la DGPN et la DGGN, et le pilotage budgétaire sont désormais assurés par le Secrétariat général.

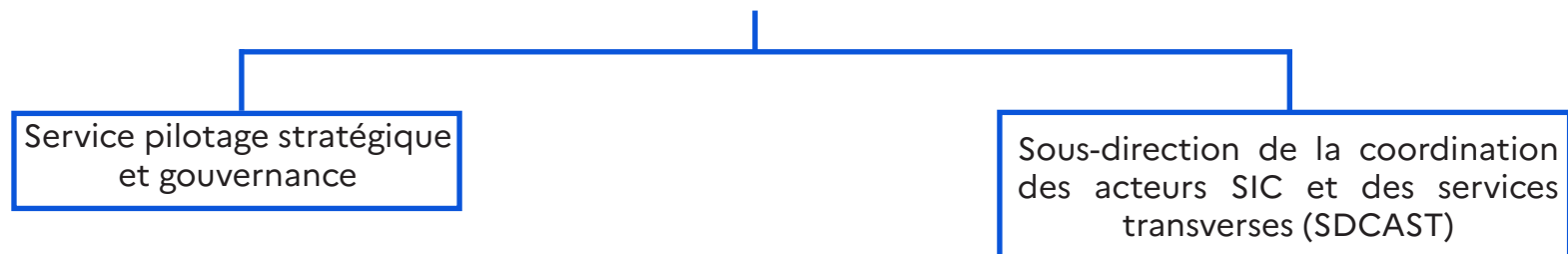
À la **DEPAFI**, plusieurs sous-directions travaillent étroitement avec les SGAMI en ce qui concerne les missions d'appui relatives au pilotage, au contrôle de gestion, à la logistique, à l'immobilier et à la performance financière des SGAMI.



À la **DRH**, trois sous-directions aident les SGAMI en matière de coordination RH et gestion des personnels.



À la **DNUM**, deux sous-directions aident les SGAMI pour les missions relatives aux systèmes d'information et de communication.



GOVERNANCE NATIONALE DES SGAMI

La gouvernance des SGAMI, mise en place en 2014, est tripartite.
La comitologie est la suivante :

COMITÉ STRATÉGIQUE PLÉNIER DES SGAMI

Le Comité Stratégique plénier des SGAMI est une instance d'impulsion des processus de modernisation de transformation et de performance des SGAMI.

Le Comité Stratégique plénier est présidé par :

- le secrétaire général du ministère de l'Intérieur (SG);
- le directeur général de la police nationale (DGPN);
- le directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN).



COMITÉ STRATÉGIQUE RESTREINT DES SGAMI

Le Comité Stratégique restreint des SGAMI, décline les orientations décidées en comité stratégique plénier, identifie et aborde les enjeux métiers et les bonnes pratiques et mesure la performance des SGAMI.

Il est présidé par :

- le directeur de l'évaluation de la performance, des achats, des finances et de l'immobilier (SG/DEPAFI).
- le directeur des soutiens et des finances (DGGN/DSF)
- le directeur des ressources et des compétences de la police nationale (DGPN/DRCPN).

L'UC-SGAMI (Unité de coordination des SGAMI)

Depuis 2020, la DEPAFI a repris, au sein de sa sous-direction de la coordination et des ressources (SDCR), les missions de pilotage et de coordination des SGAMI. Elle héberge l'unité de coordination des SGAMI, secrétariat permanent des comités stratégiques, en lien avec un représentant de la Police nationale (DRCPN) et un représentant de la Gendarmerie nationale (DGGN/DSF).

CONTACTS

Pour plus d'informations :

sgami-communication@interieur.gouv.fr

Pour plus d'éclaircissements, écrire aux différents SGAMI :

SGAMI Est : cabinet-pdds-est@interieur.gouv.fr

SGAMI Île-de-France : pp-sga-cabinet@interieur.gouv.fr

SGAMI Nord : sgami-nord-communication@interieur.gouv.fr

SGAMI Ouest : cellule-communication-sgami-ouest@interieur.gouv.fr

SGAMI Sud : sgzds-com@interieur.gouv.fr

SGAMI Sud-Est : sgami-se-cab-communication@interieur.gouv.fr

SGAMI Sud-Ouest : sgami-so-communication@interieur.gouv.fr

Rédaction : DEPAFI / SDCR / Bureau du pilotage des réseaux métiers - novembre 2021

Source images : flaticon.fr, SGAMI Est, pixabay

Conception : DEPAFI / CABINET / SECTION COMMUNICATION - depafi.communication@interieur.gouv.fr



SGAMI

The logo features the text "SGAMI" in a bold, black, sans-serif font. Above the letters "A" and "M" is a horizontal bar composed of three segments: blue on the left, grey in the middle, and red on the right. The red segment ends with a small L-shaped corner pointing downwards and to the left.